FNEC FP FO 64
ACADÉMIE DE BORDEAUX

DÉCLARATION FNEC-FP-FO CTSD DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES 8 MARS 2022

Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Pour commencer, malgré les délais trop courts entre la réception des documents de travail et le GT, ne permettant pas d'avoir tous les retours des collègues sur les cas, nous souhaitons saluer la qualité du dialogue, l'écoute des services et la réflexion engagée pour créer des postes lors du GT du 4 mars 2022. Nous espérons que vous confirmerez en séance, Monsieur le Directeur Académique les créations de postes négociées lors de ce GT et que vous en annoncerez d'autres.

Cependant, force est de constater qu'alors que la dotation départementale pour les Pyrénées Atlantiques annonce la création d'1 ETP, les documents préparatoires au groupe de travail du 4 mars présentaient un solde de 12 fermetures dont 11 concernent des postes occupés. Il s'agit bien là des conséquences de la loi de l'école de la confiance, des réformes du lycée et du bac dont la FNEC-FP-FO demande l'abandon. Réduire les coûts en détruisant les postes de titulaires, en ayant recours aux contractuels, en augmentant le temps de travail (2 HSA obligatoires), en développant l'apprentissage et en affectant les stagiaires sur des temps complets.

Monsieur le directeur, fermer un poste n'est pas une simple opération comptable, derrière ceux-ci il y a des fonctionnaires, un engagement, des personnes et leurs familles, ce que l'on appelle communément des ressources humaines. Il est temps de tenir compte en premier lieu de cette donnée dans les opérations de création/suppression, même si vos services tentent bien de ne pas déconnecter les deux, c'est bien la logique comptable qui prévaut.

L'ensemble des réformes imposées au second degré s'inscrivent pleinement dans le cadre de la loi de transformation de la fonction publique ont un impact direct sur les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels. Cette réalité apparaît en filigrane dans les annotations qui accompagnent les annonces de fermetures de postes : congé longue durée, rupture conventionnelle, enseignant volontaire pour partir, demande de reconversion … Les conditions sont si dégradées sur le terrain que les collègues tombent malades, démissionnent ou espèrent une fermeture afin de pouvoir quitter un poste devenu intenable. Les 2 HSA obligatoires entraînent une multiplication des postes fractionnés en lieu et place des postes complet dans un établissement. La FNEC-FP-FO dénonce cette maltraitance institutionnalisée et rappelle les obligations de notre institution : Article 23 de la loi 83-634 de 1983 l'état employeur assure « des conditions d'hygiène et de sécurité de nature à préserver leur santé et leur intégrité physique sont assurées aux fonctionnaires durant leur travail ». Nous souhaitons dans cette déclaration citer le courrier d'une collègue car sa situation est emblématique de ce qui se profile pour de nombreux collègues vues les dotations pour la prochaine rentrée

« De plus, je souhaite dorénavant poursuivre ma vie professionnelle hors de l'administration car depuis mon entrée dans l'Education Nationale, je subis une grande précarité dans mon travail. En effet, j'ai obtenu un poste à complément de service, après plusieurs années en tant que TZR. Ce type de poste correspond à des conditions de travail usantes :

- enseigner, l'année de la mise en place de la réforme, 3 niveaux dans mon lycée à Pau et 2 niveaux au collège de Pontacq (à 30 km de mon établissement).

- enseigner à de multiples classes (jusqu' à 13 classes, donc environ 400 élèves) avec 5 HSA et une charge de professeur principal. Cette situation m'a conduit à enseigner jusqu'à 27h/semaine devant élèves du fait de l'alternance des semaines et des périodes d'enseignement en lien avec l'autonomie des établissements. J'ai toujours accepté ces contraintes dans l'intérêt du service, afin de ne pas nuire au fonctionnement des établissements dans lesquels j'ai été affectée.

Ces années m'ont conduit à une démotivation irréversible et une usure prématurée.

Enfin, les heures m'étant affectées dans mon établissement (9h cette année) pouvant être absorbées par mes 5 collègues sous forme d' HSA dont les taux doivent augmenter dans les établissements, mon poste ne pourra sûrement pas être maintenu à la prochaine rentrée. ».

La FNEC-FP-FO tient également à rappeler que les chefs d'établissements et les inspecteurs ne sont pas DRH, leurs demandes doivent viser des besoins, les aspirations d'un projet d'établissement mais jamais une personne. Or, c'est bien souvent ce qui arrive et vous, autorité de tutelle, devez-vous assurer que de telles dérives, de tels détournements de procédure, soient exclues. Les postes spécifiques, et maintenant POP, sont malheureusement l'exemple type de ce genre de procédés. Nous demandons un contrôle strict de ceux-ci, du réel besoin de création, de la cohérence et la régularité du profil et la consultation systématiquement des CA avant toute demande. Nous demandons également un contrôle régulier a posteriori pour vérifier si le maintien du profilage reste pertinent.

Concernant les BMP, pouvez-vous nous préciser combien et lesquels seront occupés par des contractuels alternants, par des stagiaires à temps complets ou à mi-temps dans les Pyrénées Atlantiques. Nous profitons de cette déclaration pour rappeler que FO n'est pas favorable à ces nouveaux contractuels alternants qui seront mis dans une situation intenable (préparer les cours, préparer le M2, préparer le concours, en étant payés moins de 700 euros). Ce nouveau statut permet du point de vue de l'administration de combler les manques de personnels à moindre coût, mais risque d'écœurer nombre de jeunes prêts à enseigner. FO défend l'instruction, et cela passe par le respect des personnels.

Concernant les mathématiques, nous prenons acte de l'annulation de la fermeture d'un poste au collège de Nay et d'une création à Pontacq. Cependant, il reste 4 fermetures dont 3 dans des lycées. Le ministre de l'Education a pris trop tardivement conscience de la violence de l'impact de la réforme du lycée sur toutes les disciplines scientifiques et sur les mathématiques en particulier. Il annonce une nouvelle réforme à la réforme, qui aura éventuellement des répercutions sur les besoins en maths. Ces fermetures sont-elles pertinentes dans un moment de si grande incertitude ? Pour FO, la seule solution valable c'est l'abandon pur et simple de la réforme du lycée et du bac afin de rendre aux élèves les 35 820 h de cours subtilisées et de maintenir un diplôme national, anonyme et terminal, garant de l'égalité entre élèves. Dans l'attente des précisions du ministre sur les maths, pouvez-vous aujourd'hui Monsieur le DASEN nous annoncer des moyens supplémentaires accordés pour notre département ?

Pour ce qui est des lycées professionnels, ils subissent une nouvelle fois, au prorata la part la plus importante des fermetures, mettant en exergue ce que nous dénonçons depuis longtemps, une politique d'orientation massive vers le lycée général et technologique parfois au détriment du projet des élèves de troisième. De plus, cette année encore, les collègues de GA continuent de subir de plein fouet la énième réorientation de la filière sans que le protocole leur permettant d'envisager sereinement une adaptation ou une reconversion ne soit respecté ni les moyens donnés. Cela engendre beaucoup de souffrance et de colère Monsieur Dasen. De même, les documents sur les compléments de service et les BMP révèlent pour partie les dérives que nous dénoncions plus haut : le poste d'art appliqués de Louis de Foix, fermé il y a deux ans, demande plus d'heures que le poste lui donnant le complément de service, le poste de peinture revêtement de la Segpa de Jean Rostand demande toujours 12h et les BMP en technologie sur site ou alentours auraient largement permis de maintenir un titulaire sur place et d'éviter une fermeture entrainant une situation RH compliquée.

Enfin nous alertons sur la filière STI2D qui subit une perte sèche de 7 postes. Que vont devenir les collègues de ces disciplines ? Vont-ils être affectés sur les postes vacants de technologie en collège ? Au lycée Saint Cricq, il y a eu de gros investissements pour la rénovation de la partie technique… A quoi cela sert-il si cette filière n'est pas valorisée par l'institution ? A l'heure où l'on parle de la réindustrialisation du pays, alors que cette filière offre des débouchés importants pour les élèves, ces fermetures sont incompréhensibles et vont plonger la filière dans une grande difficulté. Pour la FNEC-FP-FO, la désaffection de la filière est le résultat du manque de moyens donnés aux CIO. Par manque d'information les élèves se détournent d'une formation pourtant porteuse d'avenir pour eux. Par ailleurs, l'inquiétude est toute aussi grande en technologie, au regard du nombre de BMP, et alors que le concours pour cette matière n'existe plus, nous nous interrogeons sur les personnels qui seront amenés, contraints ou non, à combler ces besoins.

Merci pour votre écoute

Olivia Queysselier, Max Sanchez
FNEC-FP-FO